

BPJEPS « Loisirs Tous Publics »

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

BPJEPS LTP – Diplôme de Niveau 4 (Niveau BAC inscrit au RNCP et Reconnu par l'état)

Sous Habilitation de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)

Formation en alternance - Code Rome G1202 - G1203 - K1206 - K1207



Métiers Visés :

Animateur(trice) auprès d'un public mineur et direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Ce professionnel peut travailler dans les structures tels que : Mairie, MJC, Centre Social, Communauté de commune

Public :

Tous publics, demandeurs d'emploi, salariés (emploi d'avenir, CUI, CAE, CDD, CDI), Jeunes, personnes en reconversion professionnelle, Personne en situation de Handicap.

Objectifs de la Formation :

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet permettant le développement de l'enfant et du jeune s'inscrivant dans le projet d'une structure
- Animer et encadrer un public mineur dans tous lieux et toutes structures avec différentes techniques d'animation
- Assurer la gestion et l'organisation d'un ACM

Compétences Attendues :

La formation est constituée de 4 UC. Les 2 premières sont communes à tous les BP JEPS.

- **UC 1 :** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC 2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3 :** Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)
- **UC 4 :** Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

Méthodes utilisées :

- Méthodes actives
- Recherches
- Travail individuel
- Exposés
- Travail de groupe
- Visionnages de médias
- Apports théoriques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation :

3 épreuves de Certification

○ **Evaluation certificative UC 4**

Un dossier (comprenant un projet d'animation, progression et méthodes pédagogiques), mise-en-œuvre d'une séance d'animation suivie d'un entretien avec un Jury.

○ **Evaluation certificative UC 1 et 2**

Un dossier + Un oral de présentation devant le jury, suivi d'un entretien avec celui-ci.

○ **Evaluation certificative UC 3**

Un dossier de présentation sur les fonctions de direction + Une soutenance de 10 minutes devant un jury suivi d'un entretien avec celui-ci.

Informations importantes :

665h en centre de formation
812h en entreprise

Lieu : **Bagnols-sur-Cèze**

Date d'Information Collective :

**A 14h les 20/09/2021 - 27/09/2021
Et 04/10/2021**

Date limite de dépôt des dossiers :
Le 11 octobre 2021

ATTENTION : passée cette date aucun dossier ne sera accepté.

Tests ÉCRITS : **18 octobre 2021**

Tests ORAUX : **19 octobre 2021**

Semaine de positionnement :

Du 02/11/2021 au 08/11/2021

Date de début : **02 novembre 2021**

Date de fin : **05 octobre 2022**

Prérequis :

- Savoir Lire et écrire, Avoir un Casier Judiciaire Vierge.
- Utilisation de l'outil informatique (Suite bureautique).
- Avoir au moins **200 Heures d'expérience en animation** sportive ou culturelle (Attestations)
- Ou avoir un diplôme dispensant (se renseigner chez PEPS)
- Avoir déjà préparé et mis en œuvre des activités. Motivation pour l'animation.
- Être titulaire du **PSC1** ou de l'un des équivalents suivants : **AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU** de niveau 1 ou 2 ou **SST** (en cours de validité).

Tarifs : Merci de bien vouloir nous contacter.

Accessibilité PMR : OUI



Pour plus de renseignements :

Secrétariat : 04 66 33 80 12

secretariat@asso-peps.org

